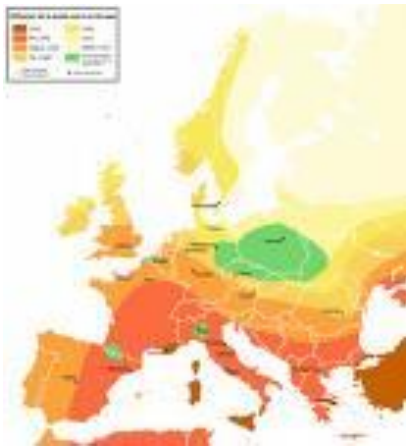


Référence de l'article

Cécile Van de Velde, « Devenir adulte : quatre modèles européens », *Agora Débats/Jeunesses*, n.45, 2007, p.22-31.



Devenir adulte : quatre modèles européens

« Post-adolescents », « jeunes », « préadultes », ou « jeunes adultes »... La multiplicité des termes pour caractériser une même phase de vie en reflète toute l'ambiguïté : qu'elle soit pensée comme un simple prolongement de l'adolescence ou comme un nouvel âge de la vie, l'entrée dans la vie adulte se fait aujourd'hui plus longue, et ses contours sont moins nets. Il devient de plus en plus difficile, dans des parcours de vie en pleine mutation, de définir des frontières fixes entre les âges, et d'établir des seuils qui, une fois franchis, feraient socialement de l'adolescent que nous étions l'adulte que nous sommes.

Cet « allongement de la jeunesse¹ » est loin de revêtir transversalement les mêmes traits en Europe occidentale. L'empreinte des sociétés sur cette période du parcours de vie reste profonde : en fonction des modes d'intervention étatique, des systèmes éducatifs et des cultures familiales qui s'y agencent, chaque société tend à institutionnaliser différentes formes de passage à l'âge adulte, et à générer des expériences spécifiques de ce parcours de vie. Ce clivage sociétal se révèle le plus structurant, résistant au contrôle d'autres facteurs de différenciation, tels que le sexe ou le milieu social.

Cet article se propose d'analyser quelques unes des constructions sociales de la jeunesse au sein des sociétés d'Europe occidentale. Il se fonde sur l'analyse comparée des trajectoires familiales et professionnelles de jeunes adultes au Danemark, au Royaume-Uni, en France et en Espagne : plus de 135 entretiens approfondis ont été conduits auprès d'individus âgés de 18 à 30 ans dans ces quatre pays, complétés par l'exploitation de six vagues du Panel Européen des Ménages (1994-1999). A ainsi été dessinée une carte européenne des modes de passages à l'âge adulte, chaque forme d'expérience étant reliée à des agencements sociétaux définis. L'article développe successivement ces quatre déclinaisons sociales du « devenir adulte ».

¹ CAVALLI, GALLAND (1993).

I – « Se trouver » ou la logique du développement personnel

Au sein de la société danoise –tout comme dans les autres configurations sociales et culturelles nordiques-, prévaut la légitimité d'une forme de jeunesse longue, indépendante et exploratoire, inscrite dans une logique de développement personnel. Une indépendance précoce y est garantie par l'Etat, qui institutionnalise, par une politique universelle et flexible de financement de la vie étudiante, l'existence de longs parcours d'études, entrecoupées de périodes d'activité professionnelle.

1 - Des trajectoires d'expérimentation

Au Danemark, la jeunesse prend la forme d'un cheminement, rarement linéaire, entre expériences professionnelles et études financées par l'Etat. Elle prolonge une autonomie adolescente déjà reconnue au sein de la famille : la valorisation d'un départ précoce –l'âge médian au départ était de 21 ans en 1999- caractérise les jeunes Danois plus que tout autre groupe national, social ou sexué, concerné par l'enquête. Seule la confrontation à une socialisation extrafamiliale est jugée susceptible de favoriser la construction de l'identité individuelle : rester chez ses parents est associé à une « *perte de temps* », un « *isolement* » néfaste, voire « *dangereux* » empêchant de « *devenir adulte* », et freinant la construction d'une « *vie à soi* ».

Après le départ, s'ouvre un temps long d'expérimentation, qui se prolonge potentiellement jusqu'à 30 ans environ. S'y affirme la volonté de se confronter à de multiples expériences afin de « *se réaliser* » et « *d'être prêt* » à exercer des responsabilités professionnelles ou familiales : il s'agit de « *faire son ego-trip* » avant la fondation d'une famille et l'entrée dans la conformité adulte. Domine alors un rapport au temps marqué par l'exploration, proche du « modèle de l'adaptabilité » qu'ont défini Julia Brannen et Ann Nilsen, dans lequel le futur est perçu comme un défi positif, dépendant de l'initiative individuelle et de ses propres capacités d'adaptation². La rhétorique de la non-urgence est très présente dans les discours des jeunes Danois, s'opposant par exemple à « l'angoisse du retard » dans lequel les jeunes adultes

² BRANNEN, NILSEN (2001).

français sont plus enclins à se positionner, à âge et statut équivalent, et révèle une absence relative de pression sur le moment de l'entrée effective dans la vie active. Beaucoup se déclarent pas ou peu pressés de finir leurs études, décidés à profiter de ce temps cloisonné et légitime, à l'image de cette étudiante de 24 ans qui, en référence au parcours de ses amis, envisage de travailler « *dans longtemps* », ou de cette autre étudiante qui a « *un peu peur* » de finir ses études à l'âge de « *seulement* » 25 ans.

Cette logique de temps flexible sous-tend des parcours discontinus. Les jeunes Danois s'inscrivent effectivement de façon privilégiée dans des trajectoires caractérisées par des allers-retours entre vie solitaire et union libre, ainsi que par des allers-retours entre statuts étudiants et salariés, jusqu'à une fin potentiellement tardive des études³. S'investir tardivement dans un nouveau cycle complet d'études, même après en avoir achevé un et être entré dans la vie active, est un comportement révélateur de cette logique d'expérimentation. Plus que tout autre seuil -tel que le départ, l'emploi ou la fin des études- c'est la venue de l'enfant qui est codée comme le terme relatif de cette période. L'âge adulte est majoritairement associé aux idées de maturité et de responsabilité, et perçu comme une ligne d'horizon subjective et lointaine.

2 - Une jeunesse institutionnalisée

Au Danemark, l'impact de l'Etat-Providence sur cette période du cycle de vie est indéniable. En effet, la politique de financement des jeunes adultes étudiants ou chômeurs institutionnalise l'existence d'une jeunesse longue et exploratoire. Une allocation directe et universelle garantit la survie économique du jeune adulte indépendamment des ressources parentales. Sa flexibilité temporelle permet matériellement le prolongement ou la reprise, même tardive, des études : elle prend la forme de 72 « bons mensuels » que l'étudiant peut utiliser en fonction de ses besoins, sans limite d'âge. Mais cette politique n'empêche pas, loin s'en faut, l'investissement précoce et massif des étudiants et des jeunes adultes sur le marché du travail ; en 2005, plus de 55% des jeunes Danois scolarisés de 15 à 24 ans cumulent directement emploi et études⁴.

³ Plus du quart des jeunes Danois âgés de 25 à 30 ans sont encore en formation (Panel Européen des Ménages, 1993-1999).

⁴ CHAGNY, PASSET (2006).

Si elle est rendue possible par une politique étatique défamilialisante, l'existence de ce type de jeunesse répond en dernier ressort à des racines culturelles plus profondes. Ces itinéraires trouvent leurs fondements dans une socialisation précoce à l'autonomie au sein de la famille, dans laquelle indépendance et égalité constituent des valeurs pédagogiques relativement ancrées⁵. La politique étatique elle-même a été mise en place pour contrer le travail rémunéré et le surendettement des étudiants, et donc des comportements d'indépendance des jeunes adultes qui lui préexistaient. Ainsi, c'est dans l'enchevêtrement de valeurs culturelles valorisant l'autonomie individuelle, et de conditions politiques et économiques la rendant matériellement possible, que s'explique l'existence, au Danemark, de trajectoires de jeunesse gouvernées par une logique de développement personnel.

II – « S'assumer » ou la logique d'émancipation individuelle

Le cadre sociétal et culturel du Royaume-Uni favorise le développement d'une forme de jeunesse plus courte, orientée vers un accès rapide au statut social et familial d'adulte. L'individu est invité à s'assumer de façon la plus précoce possible. Le financement individuel des études est encouragé par une politique étatique sous forme de prêts. Cependant, le coût élevé de la scolarité rend nécessaire le recours parallèle au marché du travail et à la solidarité parentale, cloisonnant de facto l'accès à l'université aux classes moyennes et supérieures.

1 – Une entrée précoce dans la vie adulte

Au Royaume-Uni, la prise d'indépendance résidentielle est précoce –l'âge médian au départ était de 21 ans en 1999-, mais à la différence du Danemark, elle n'est pas garantie financièrement par un Etat défamilialisant. Elle relève plutôt de la responsabilité individuelle. Même s'il ne marque pas l'arrêt du soutien financier des parents, le départ constitue une réelle rupture symbolique dans les trajectoires et dans les relations intergénérationnelles. La norme sociale invite l'individu à devenir adulte, c'est-à-dire un être de responsabilité pourvoyant à ses propres besoins. Le foyer parental est associé à l'enfance ; dès lors, le départ de chez les parents, éminemment symbolique, devient l'acte fondateur de l'adulte. Au cours des études,

⁵ GULLESTAD (1992).

l'endettement et l'activité professionnelle parallèle sont préférés à la solidarité parentale : la dépendance financière, même partielle, entrave le sentiment d'être adulte. Il en découle des durées d'études courtes et une intégration rapide sur le marché du travail : sur la période 1994-1999, seuls 22,8% des 18-30 ans étaient étudiants au Royaume-Uni, contre 35% en Espagne, 39% en France et 42% au Danemark.

Or, particulièrement enclins à se définir eux-mêmes comme « *adultes* » -et ce au regard de leur statut résidentiel et professionnel-, les jeunes Britanniques se distinguent également par la représentation relativement positive qu'ils manifestent de cet âge de la vie, l'associant à un « *point de départ* » de trajectoires ascensionnelles. Loin de la « non-urgence » revendiquée par de nombreux jeunes Danois, les témoignages des Britanniques dénotent au contraire une forme de précipitation vers l'accession au statut d'adulte et vers les responsabilités professionnelles et familiales qui sont censées l'accompagner. Beaucoup se disent « *pressés* », « impatientes », « curieuses » d'entrer dans cette vie adulte, assimilée à la « *vraie vie* » et au réel point de départ d'un chemin qui se veut profondément individuel. Si les Danois ont clairement tendance à se définir comme « *jeunes adultes* » jusqu'à l'âge de la trentaine, les Britanniques se déclarent majoritairement « *adultes* » à partir de l'âge de 20 ou 22 ans, âge correspondant à peu près, dans leur cas, à la fin des études et à leur intégration professionnelle effective. L'âge adulte apparaît ainsi indissociablement lié à la notion d'indépendance individuelle.

2 - L'exigence libérale

L'analyse des parcours des jeunes Britanniques a permis de montrer que ce type de jeunesse était indissociablement lié à la conjonction d'une société libérale et d'un modèle familial à tendance individualiste.

Au Royaume-Uni, les parcours de jeunesse s'inscrivent dans un contexte culturel dévalorisant la dépendance financière envers les parents à partir de la sortie de l'adolescence et dictant des comportements de recherche d'emploi rémunéré davantage que de sollicitation de l'aide familiale, et ce même pendant les études. Rester dépendant de ses parents après avoir quitté le foyer est source de culpabilité. L'âge adulte y constitue une perspective positive, voire un idéal : le jeune adulte est invité à tracer individuellement son chemin au sein d'une société valorisant le mérite comme réussite professionnelle.

Au-delà de cette invitation normative à « être adulte », l'Etat libéral conditionne également largement les trajectoires de précocité des Britanniques. L'intervention étatique consacre un principe de responsabilisation individuelle : à défaut d'allocations directes, une politique de prêts -contractés par une grande majorité d'étudiants britanniques- incite à l'autofinancement. L'évolution actuelle est à la hausse des frais de scolarité à payer, générant des débats sociaux sur le coût élevé de la formation universitaire. La poursuite des études est ainsi fortement contrainte par son coût économique, et souvent délaissée au profit d'une intégration rapide sur un marché du travail relativement flexible.

III - « Se placer » ou la logique d'intégration sociale

En France, le temps de la jeunesse revêt l'enjeu d'un investissement à vie, déterminant de façon figée et définitive le futur statut social de l'individu. La rigidité du lien diplôme-emploi et la perspective d'une intégration difficile sur le marché du travail font peser sur le choix du domaine et de la durée des études un enjeu de long terme, qui rend compte de la linéarité et du caractère d'urgence des trajectoires. L'exercice effectif d'une solidarité parentale malgré l'existence d'une éthique de l'autonomie individuelle prend sens dans ce contexte : l'aide familiale apparaît avant tout justifiée par l'enjeu des études, et s'associe à des pratiques d'indépendance partielle, surtout résidentielle.

1 - L'âge du définitif

En France, les jeunes vivent dans une forme de « semi-dépendance ». Entre un départ relativement précoce -l'âge médian au départ était de 23 ans en 1999- et une stabilité professionnelle effective plus tardive, se glissent de multiples situations intermédiaires caractérisées par leur ambiguïté : cohabitation sans autorité parentale, logement étudiant payé par les parents, autonomie officielle mais financière effective... L'exercice d'une solidarité parentale effective malgré une norme d'indépendance précoce s'explique par l'enjeu social de cette période, pensée comme un investissement à vie. La société française se caractérise par

l'importance de l'appartenance à un corps professionnel dans la définition sociale et individuelle, et par un couplage entre ce statut et le diplôme obtenu à la fin des études. Aussi, la jeunesse est-elle pensée comme une phase où l'on « *construit sa vie* ». Elle est dominée par la pression à « *s'intégrer* » socialement, à « *entrer dans le rang* », à prendre rapidement place au sein d'une hiérarchie préétablie. La question de « l'orientation » devient alors un enjeu majeur des parcours, et induit un rapport au temps marqué par la pression à l'avancement et par l'absence perçue de droit à l'erreur. L'urgence d'intégration et l'absence de retour envisagé aux études contribuent à des trajectoires académiques continues, peu cumulées à l'emploi⁶, et amorcées de façon précoce : l'âge médian aux études supérieures y est de 21 ans en 2005⁷, contre 25 ans au Danemark.

L'âge adulte est envisagé comme l'âge de la stabilité définitive. Deux définitions contradictoires s'y juxtaposent, laissant transparaître une tension potentielle entre les aspirations individuelles et le poids d'une détermination précoce. Au delà d'une représentation généralisée en termes d'identité et de développement personnel – « *être mûr* », « *être responsable* », « *se sentir autonome* » -, la connotation négative qu'ont associée une partie d'entre eux à l'âge adulte, l'assimilant à la « *routine* », au « *figé* », à une « *ligne triste et droite* », ou à « *un chemin tout tracé* », n'a pas trouvé de réel équivalent parmi leurs homologues européens. L'âge adulte apparaît alors codé comme l'âge d'un définitif imposé. Ces représentations reflètent l'existence d'un tiraillement entre une contrainte à la détermination sociale précoce et une aspiration au développement personnel à laquelle ils tendent davantage à se référer.

2 - Une pression corporatiste

Ce type de jeunesse, caractérisé par une forte pression à « se placer », s'inscrit dans un modèle social qui fait de l'appartenance à un corps professionnel l'un des principaux déterminants du statut individuel, mais qui en ferme l'accès par le diplôme. On touche là à une des composantes d'un corporatisme traversant plus largement l'ensemble de la société française, fortement structurée autour d'une hiérarchie des statuts socio-professionnels

⁶ Seuls 11% des jeunes scolarisés de 15 à 24 ans cumulaient emploi et formation en France au dernier trimestre 2005. CHAGNY, PASSET (2006).

⁷ Cet « âge médian » signifie que 50% des individus en études supérieures en France étaient âgés de moins de 21 ans, en 2005 (données Eurostat).

cloisonnés. L'octroi des droits sociaux y apparaît très segmenté et lié à l'appartenance professionnelle, rapprochant la France d'un régime d'Etat-providence de type « corporatiste » tels que Gøsta Esping-Andersen⁸ l'a défini. Le système éducatif et le marché du travail renforcent cette partition par une sectorisation prononcée des différentes filières d'études et d'emploi, ainsi que par une extrême valorisation du diplôme initial tout au long de la vie.

De plus, l'intervention étatique envers les jeunes adultes « dépendants » consacre le principe de prise en charge parentale du temps des études et d'intégration professionnelle : l'âge d'accès du RMI fixé à 25 ans (contre 18 ans au Danemark et au Royaume-Uni) ou l'octroi d'allocations familiales jusqu'aux 20 ans de l'enfant en sont autant d'exemples. Cette politique revêt parallèlement quelques traits défamilialisants, légitimant par exemple un droit partiel à l'indépendance résidentielle pour les étudiants et les jeunes chômeurs par l'intermédiaire d'une aide directe au logement. Ce mode d'intervention hybride reflète une dissociation particulièrement perceptible au sein de la jeunesse française entre une aspiration à l'indépendance et l'adaptation à un maintien provisoire sous égide parentale, au moins financière. Pourtant originaires d'une société de matrice catholique, les jeunes Français adoptent des comportements d'indépendance et des valeurs familiales plus proches de celles des pays protestants.

IV – « S'installer » ou la logique d'appartenance familiale

En Espagne, l'expérience de la jeunesse est caractérisée par l'attente au foyer parental des conditions nécessaires à une installation stable dans la vie adulte. La sortie du foyer clôture des trajectoires marquées par le chômage et la précarité professionnelle. Ce type de jeunesse renvoie fondamentalement à un régime d'Etat-Providence légitimant la prise en charge familiale des coûts sociaux de cette période du cycle de vie, dans un contexte de chômage juvénile élevé⁹. Mais elle s'inscrit également dans des normes culturelles valorisant l'appartenance familiale et conditionnant le départ à la création d'un nouveau foyer.

⁸ ESPING-ANDERSEN (1999).

⁹ 23,4% des jeunes actifs étaient au chômage en 2004 (Eurostat).

1 - Une décohabitation tardive

En Espagne, la décohabitation du foyer est plus tardive, et clôture des trajectoires de jeunesse entièrement vécues sous le toit parental : l'âge médian au départ de chez les parents s'élevait à 27 ans en 1999. Elle repose sur la légitimité d'un maintien au domicile familial tant que ne sont pas réunies les conditions financières d'une installation adulte et tant que ne sont pas scellés les liens de couple induisant la création d'un nouveau foyer. La cohabitation des jeunes adultes et de leurs parents est souvent qualifiée d'« *hôtel de luxe* » par les jeunes hommes. Le versement d'une contribution financière s'observe plus fréquemment dans les familles défavorisées ; dans les autres milieux, les parents encouragent leurs enfants à épargner pour préparer leur future installation. Cette absence relative de participation financière ne pose que rarement de problème de culpabilité, car elle est intégrée dans une logique d'assurance et de réciprocité de long terme : le sens de la solidarité familiale est censé se renverser au cours de la vie. La cohabitation est alors pensée comme une forme d'investissement collectif à l'installation de l'« enfant », en ce qu'elle permet d'économiser en vue d'un futur investissement immobilier. Le prix de cet « hôtel » semble résider ailleurs, notamment dans le respect des valeurs parentales qu'induit la cohabitation.

Point culminant d'un itinéraire de jeunesse conduit au domicile parental, le départ tend ainsi à être envisagé comme le « *grand saut* » dans la vie adulte. Majoritairement associées à l'idée de stabilité économique et aux responsabilités familiales, les représentations que les jeunes Espagnols développent de l'âge adulte sont sous-tendues par cette logique de l'installation. La jeunesse s'envisage majoritairement comme le temps long de la préparation et de l'attente d'un établissement adulte.

2 - Une norme familialiste

Ces trajectoires de maintien au foyer parental sont avant tout fortement conditionnées par l'impossibilité matérielle de pouvoir « s'offrir » une sortie installée. Dans le contexte d'un taux de chômage juvénile particulièrement élevé et d'un marché du logement orienté vers l'achat davantage que vers la location, l'absence d'aides publiques en faveur de l'indépendance contraint les individus à prolonger leur phase de jeunesse tant que ne sont pas réunies les conditions d'une stabilité adulte.

Mais c'est également la place fondamentale faite à « l'appartenance » au groupe familial dans la définition de soi qui fonde les trajectoires de maintien au foyer des jeunes adultes. Quitter le foyer sans en construire un nouveau relève d'une « trahison » affective. En ce sens, les trajectoires d'autonomie des jeunes adultes consistent avant tout à construire leur individualité au sein de cette appartenance familiale, par l'introduction progressive d'une réciprocité envers les parents et la préparation de leur propre installation¹⁰. Par conséquent, à âges et statuts sociaux équivalents, les Espagnols sont significativement plus enclins à prolonger la cohabitation familiale que les jeunes originaires des trois autres pays d'étude.

Conclusion

Les frontières entre l'adolescence, la jeunesse et l'âge adulte varient ainsi fortement d'une société à l'autre, et révèlent les représentations politiques, sociales et culturelles des attributs liés aux différents âges de la vie. Les régimes d'Etats-Providence, tels que les a définis Gøsta Esping-Andersen¹¹, et la façon dont ils articulent aide publique, solidarité familiale et recours au marché du travail dans la gestion de cette période de dépendance économique potentielle, expliquent pour une large part la structuration nationale des parcours. Cependant, si ces différents agencements marquent fortement de leur empreinte les cycles de vie, l'hétérogénéité des trajectoires de jeunesse au sein des sociétés analysées est loin de se réduire à ce seul vecteur d'explication. Le rôle des valeurs familiales et des héritages religieux sur les normes d'indépendance résidentielle et financière est également particulièrement prégnant, clivant les pays de matrice catholique et ceux de matrice protestante. Ainsi, à l'heure d'une internationalisation des systèmes éducatifs et des marchés du travail, alors que se pose la question de la convergence potentielle des formes de passage à l'âge adulte en Europe, cette comparaison invite à penser que la multiplicité des destins au sein de cette « génération européenne » résisterait –au moins partiellement- à l'harmonisation des politiques étudiantes et à la globalisation économique.

¹⁰ GAVIRIA (2005)

¹¹ ESPING-ANDERSEN (1999)

Bibliographie

BOUTINET J-P., *L'immaturité de la vie adulte*, PUF, Paris, 1998.

BRANNEN J., LEWIS S., NILSEN A., SMITHSON J., *Young Europeans, Work and Family*, Routledge, London, 2001.

CAVALLI A.o, GALLAND O. (dir.), *L'allongement de la jeunesse*, Actes Sud, Poitiers, 1993.

CHAGNY O., PASSET O., « La faiblesse du cumul emploi-études des jeunes pèse sur le taux d'emploi global de la France », *Note de veille du Centre d'Analyse Stratégique*, n.25, 2006.

CICHELLI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », *Recherches et Prévisions*, n.65, pp.5-18, 2001.

CHAMBAZ C., « Les jeunes adultes en Europe », *Etudes et Résultats*, Publications de la DREES, n.90, 2000.

COUPPIE T., MANSUY M., « L'insertion professionnelle des débutants en Europe : des situations contrastées », *Economie et Statistique*, n.378-379, pp.147-165, 2004.

ESPING-ANDERSEN G., *Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, PUF, Le Lien Social, Paris, 1999.

ESPING-ANDERSEN G., "Unemployment, Welfare Regims and Income Packaging", in Gallie, Paugam (éds), *Welfare Regims and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford University Press, 2000.

GALLAND O., « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de Sociologie*, 42-4, pp. 611-644, 2001.

GALLAND O. , ROUDET B. (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs*, La Découverte, Paris, 2005.

GAULLIER X., « Ages mobiles et générations incertaines », *Esprit*, n.246, p 5-44, 1998.

GAVIRIA S., *Quitter ses parents. Une comparaison franco-espagnole*, PUR, Coll. Le Sens social, 2005.

GULLESTAD M., « Petits faits et grands problèmes. L'anthropologie de la société scandinave contemporaine », *Terrain*, n.19, octobre 1992.

HAMMER Torild, (dir.), *Youth Unemployment and Social Exclusion in Europe. A comparative Study*, Bristol, The Policy Press, 2003.

IACOVU M., "Young People in Europe : Two Models of Household Formation", *Working Paper, Institute for Social and Economic Research*, University of Essex, 1998.

LAGREE J-C, "Cultural Patterns of Transition of Youth", *Berkeley Journal of Sociology*, 41-7, pp.67-101, 1996.

MAUGER G., BENDIT R., von WOLFFERSDORFF C. (ed.), *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Armand Colin, Paris, 1994.

VAN DE VELDE C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, coll. Le Lien Social, Paris, 2007 (à paraître).

Résumé

Cet article définit quatre modèles d'entrée dans la vie adulte en Europe occidentale, et en analyse les principaux fondements politiques, économiques ou culturels. Il s'appuie sur l'analyse comparée des trajectoires familiales et professionnelles des jeunes adultes au Danemark, au Royaume-Uni, en France et en Espagne, à partir de l'exploitation de six vagues du Panel Européen des Ménages (1994-1999), complétée par plus de 135 entretiens approfondis conduits auprès de Danois, Britanniques, Français et Espagnols âgés de 18 à 30 ans, portant sur les relations familiales, le rapport aux études, ainsi que sur les représentations associées à l'âge adulte.

Présentation de l'auteur :

Cécile Van de Velde

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille3

Membre du GRACC -Groupe de Recherche sur les Actions et les Croyances Collectives- (Université de Lille3),

Membre du CREST -Centre de Recherche en Economie et Statistiques- (INSEE)

Chercheur associé à l'ERIS -Equipe de Recherche sur les Inégalités Sociales-, Centre Maurice Halbwachs (EHESS/ENS/Université de Caen).

Quelques références :

VAN DE VELDE Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, Le Lien Social, à paraître, 2007.

VAN DE VELDE Cécile, « La dépendance familiale des jeunes adultes en France. Traitement politique et enjeux normatifs », in PAUGAM Serge (dir), *Repenser la solidarité au XXIème siècle*, Paris, PUF, 2007.

VAN DE VELDE Cécile, « « Se trouver » ou le temps long de la jeunesse au Danemark », in BIDART Claire (dir), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, Paris, Editions de l'INJEP, 2006.